

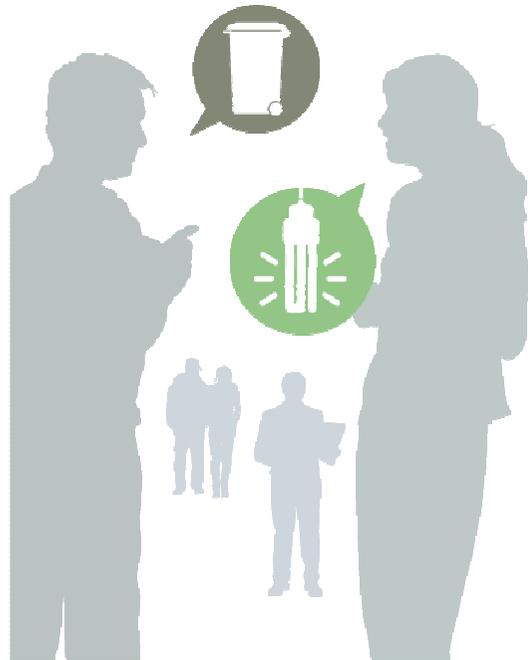
DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



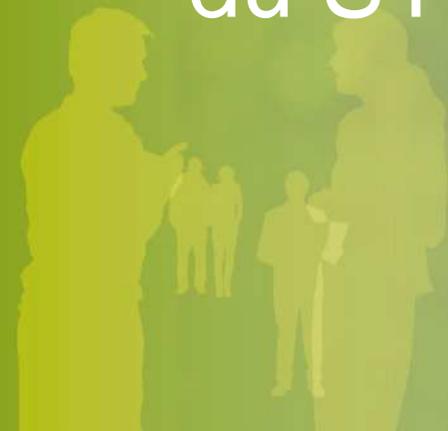
CENTRE IVRY-PARIS XIII PROJET DE VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES



13 octobre 2009
Paris



 **SYCTOM**
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE



Présentation des projets de méthanisation avec valorisation biologique du SYCTOM

Pourquoi recourir au tri-méthanisation sur ordures ménagères résiduelles ?

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

- ➔ Permettre le recyclage de la matière organique
- ➔ En complément de collectes de biodéchets, capter la part fermentescible dans les OMR par un procédé de tri mécanique performant pour séparer : les ferrailles, les inertes, la part fermentescible de bonne qualité, les déchets non-recyclés et combustibles



Pourquoi recourir au tri-méthanisation sur ordures ménagères résiduelles ?

- ➔ Objectif : un compost conforme à la norme NFU 44 051
- ➔ Une production de biogaz :
électricité, chaleur, biométhane réinjecté dans le réseau



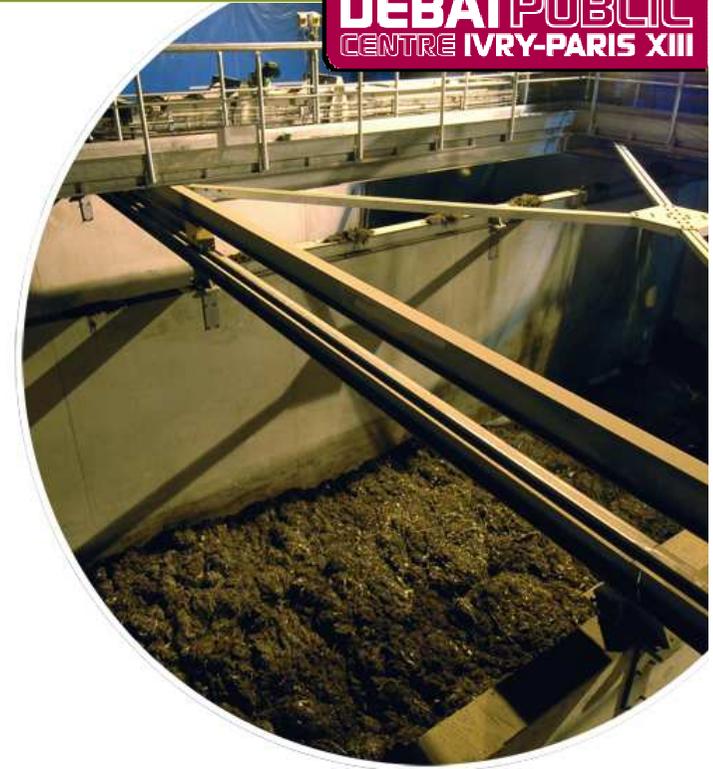
Les projets du SYCTOM pour la mise en place de la méthanisation

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

➔ 3 unités de tri-méthanisation-incinération en projet:

- Romainville/Bobigny en cours de réalisation
- Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois en étude
- Ivry-Paris XIII

➔ Incinération de la part des déchets non-recyclés et combustibles



Le projet à Romainville/Bobigny : situation actuelle



- ➔ Un centre de transfert des déchets ménagers (320 000 t/an)
- ➔ Un centre de tri des collectes sélectives (30 000 t/an)
- ➔ Un centre de pré-tri des objets encombrants (60 000 t/an)
- ➔ Une déchetterie

Le projet à Romainville/Bobigny : futures capacités du centre

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

- ➔ Un centre de tri-méthanisation (322 500 t/an)
- ➔ Un centre de tri des collectes sélectives (30 000 t/an)
- ➔ Un centre de pré-tri des objets encombrants (60 000 t/an)
- ➔ Une plate-forme fluviale à Bobigny (350 000 t/an)



Le projet à Romainville/Bobigny : le procédé de tri-méthanisation

- ➔ Un pré-tri mécanique
- ➔ Retrait en amont de matières indésirables (verre, métaux)
- ➔ Fraction organique triée très largement dépourvue d'inertes
- ➔ Méthanisation
- ➔ Traitement poussé du digestat par séchage en tunnels
 - ➔ Production de 80 000 tonnes de compost à la norme NFU 44-051
 - ➔ 2 lignes de traitement indépendantes induisant une flexibilité d'exploitation

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



Quelles solutions pour un compost non-normé en sortie du centre?

Solutions

Critères agronomiques

Sur le centre de méthanisation :

→ Adaptation process (déshydratation digestat)

Sur la plateforme de stockage :

→ Redressement avec déchets verts, tourbe,
→ Maturation complémentaire

Impuretés (verre, plastique)

Sur le centre de méthanisation :

→ Adaptation process (réglage affinage)

Sur la plateforme de stockage :

→ Affinage supplémentaire

Eléments traces (métaux, organiques)

Curatif : enfouissement lots non-conformes

Préventif :

Sur le centre de méthanisation :

→ Choix des collectes
→ Spécialisation lignes

Au niveau de la collecte :

→ Intensification collecte DDM

Critères microbiologiques

Sur le centre de méthanisation :

→ Adaptation process

Sur la plateforme de stockage :

→ Maturation et / ou hygiénisation complémentaire

Le projet à Romainville/Bobigny : valorisation agronomique du compost

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

➔ Solutions retenues:

- Valorisation agronomique en grandes cultures
- Suivi analytique réglementaire avant valorisation des lots de compost
- Traçabilité du site de Romainville à la parcelle de l'agriculteur



Le projet à Romainville/Bobigny : valorisation agronomique du compost

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

➔ Objectifs:

- Transport par voie fluviale du compost en provenance de Romainville
- Etude de marché pour identifier les débouchés du compost
- Localisation de la plate-forme de stockage à proximité immédiate des zones de débouchés



Le projet à Romainville/Bobigny : synthèse du bilan énergétique

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

- ➔ Valorisation énergétique du biogaz : production de 20 900 000 m³/an de biogaz pour le chauffage de 7 000 équivalents-logement de 80 m²
- ➔ Valorisation énergétique de la part des déchets non-recyclés et combustibles



Le projet à Romainville/Bobigny : prévention et gestion des impacts



- ➔ Une étude d'impacts
- ➔ Garantie du constructeur sur l'absence d'odeurs : bâtiments totalement clos (sas) et mis en dépression par captation et traitement permanent de l'air
- ➔ Isolation acoustique conforme à la réglementation
- ➔ Constructions HQE : bâtiments administratifs et procédés industriels
- ➔ Recyclage à 100% des effluents liquides dans le procédé de méthanisation